

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01347 Numéro SIREN : 824 463 012 Nom ou dénomination : GROUPE MEA
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2020 sous le numéro de dépôt 5467

GROUPE MEA

3 Longue Vue des Astronomes

14111 LOUVIGNY



BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Soldes intermédiaires de gestion	3
- Compte de résultat	4 et 5
- Détail bilan	6 à 8
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	9 à 11
- Détail Compte de résultat	12 à 14

ACONTIAS
29 RUE DE BILLANCOURT

92100 BOULOGNE BILLANCOURT
0146202080

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise GROUPE MEA

du 01/01/2019

Adresse 3 Longue Vue des Astronomes 14111 LOUVIGNY

au 31/12/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

(v. notice 1)

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1 DUHAMEL DOMINIQUE ASSISTANTE DE DIRECTION	3 VIA MOLVENA LES JARDINS D'APOLLINE 14111 LOUVIGNY
2 DELOUYE STEPHANIE ASSISTANTE DE GESTION	LA CLOUTERIE 27270 ST JEAN DU THENNEY
3 LALONDE VIRGINIE Assistante de Gestion	51 RUE DE LA DOUITERIE 14210 BOUGY
4 ERTIANI KATIA CHARGÉE DE MISSION	LA BUISSONNIERE 27230 DRUCOURT
5 TESSIER VINCENT COMMERCIAL	16 ALLÉE DES PROMENADES APPARTEMENT 3 61120 VIMOUTIERS
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1	2	3	4	5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	9
1 41 086				41 086				41 086
2 33 289				33 289				33 289
3 26 460				26 460				26 460
4 27 927				27 927				27 927
5 26 460				26 460				26 460
6								
7								
8								
9								
10								
** 155 222				155 222				155 222

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	14 622
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	4 565
Total	19 187

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE

(v. notice 11) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 11	
- de l'exercice 2019 (total col.9 + total col.10)	174 409	- de l'exercice 2019	211 261
- de l'exercice précédent	1 143 587	- de l'exercice précédent	84 313
Nom et qualité du signataire		A LOUVIGNY le 16/04/2020	
OARGES IONS Directeur Général		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cigdem, 1999

* Des applications sont prévues cette semaine pour des demandes dans la semaine du 30/03

Désignation de l'entreprise : GROUPE MEA

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...400...000.....)	DA	1 400 000	1 400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	16 454	9 314
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	295 132	159 485
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	345 064	142 787
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 056 650	1 711 586
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	736 541	906 485
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	131	16 383
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	247 975	158 107
	Dettes fiscales et sociales	DY	124 560	98 459
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	142 685	14 877
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 251 892	1 194 310
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 308 541	2 905 896
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	686 738	1 194 310
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Exemple à conserver par le déclarant

Désignation de l'entreprise : GROUPE MEA

Ne pas reporter le montant des centimes *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant			
				1		Conséquences à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants] L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants] M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants] M2	KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants] M3	KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX			
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 478	LC		LD	1 337		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes			LK		LL		LM			
	TOTAL III			LN	1 478	LO		LP	1 337		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
		Autres participations			8U	2 600 000	8V		8W		
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V				
TOTAL IV			LQ	2 600 000	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	2 601 478	OII		OJ	1 337		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation finale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				à poste 1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DQ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		IZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML		
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	2 815	MU	2 815	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours	MY		NZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	2 815	NI	2 815	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX		OY	2 600 000	OZ	2 600 000
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NI		NK	2 600 000	2H	2 600 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK		OL	2 602 815	OM	2 602 815

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : GROUPE MEA

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL.

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : GROUPE MEA

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QI	551	QM	654	QN		QO	1 205
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	551	QV	654	QW		QX	1 205
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON	551	OP	654	OQ		OR	1 205

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques, mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW				Total général non venant (NS + NT + NU)		NY		Total général non venant (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

GROUPE MEA
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.400.000 Euros
Siège Social : LOUVIGNY (14111)
3 longue vue des Astronomes
RCS CAEN 824 463 012

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 7 SEPTEMBRE 2020

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

REOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

TROISIÈME RÉSOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 345.064 Euros, de la façon suivante :

- Virement d'une partie du bénéfice, soit la somme de 123.546 Euros, au compte « Réserve légale », laquelle se trouve entièrement dotée et représente désormais 10 % du capital social.
- Distribution de la somme de 160.000 Euros aux associés au prorata de leurs détentions.

Par conséquent, le dividende s'établit à 1,14 Euros par action.

Ce dividende est mis en paiement ce jour.

Ce dividende est éligible à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts.

- Virement du solde du bénéfice sur le compte « Autres Réserves ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 1.896.650 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que la Société n'a distribué aucun dividende depuis sa constitution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les associés.

CERTIFIE CONFORME
LE PRÉSIDENT

